Equiper de seconde intervention (ESI)



Référence formation : 6-SP-ESI - Durée : 1 jour

Objectifs

Etre en mesure d'utiliser les moyens de lutte contre contre un incendie complémentaire pour agir efficacement en seconde intervention face aux différents types de feux Savoir prendre les mesures nécessaires à la sécurité incendie

Pré-requis

Etre EPI est un plus

Contenu pédagogique

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

THEORIE

THEORIE

Rappel des connaissances de base (feu, extinction, extincteurs, RIA, maintenance du matériel, etc.)

Rappel des connaissances de base (feu, extinction, extincteurs, RIA, maintenance du matériel, etc.)

Rôle de l'équipier de seconde intervention

Rôle de l'équipier de seconde intervention

- Gérer les opérations
- Mettre en sécurité les intervenants

Les moyens de lutte contre l'incendie

- Les différents matériels (RIA, lance, canons à eau ou autre) et leurs spécificités
- · Savoir les utiliser

La prévention des incendies



XXL Formation

34 rue Raymond Aron 76130 Mont Saint Aignan

Tél: 02 35 12 25 55 – **Fax**: 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

Mise à jour : 27/11/2023 - Durée de validité : du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Règles de prévention
- Les exercices d'évacuation

Les fumées

Savoir se protéger des fumées pour les voies respiratoires

PRATIQUE

Exercice d'extinction sur feux réels

Exercice d'extinction sur feux réels

Les moyens automatiques d'extinction et de détection incendie

Les moyens automatiques d'extinction et de détection incendie

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Observation

Observation

 La réalisation d'un feu est soumise à autorisation dans certains lieux et pendant certaines périodes de l'année

Durée préconisée : 1/2 journée, soit 3,5 heures

Profil formateur : formateur habilité à former en sécurité incendie

Profil formateur : formateur habilité à former en sécurité incendie

Contexte réglementaire : Art. R.4227-39 du Code du Travail

Contexte réglementaire : Art. R.4227-39 du Code du Travail

Cette formation est préconisée en intra-entreprise

Cette formation est préconisée en intra-entreprise

Organisation

Les sessions de formation ont lieu de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Profil formateur

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité



XXL Formation

34 rue Raymond Aron 76130 Mont Saint Aignan

Tél: 02 35 12 25 55 – **Fax:** 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 - N° d'agrément : 23.76.03752.76

Mise à jour : 27/11/2023 - Durée de validité : du 01/01/2024 au 31/12/2024

Moyens pédagogiques

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur.
- Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion discussion.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle.
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)

Moyens techniques en formation <u>présentielle</u>

Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec :

- Ordinateurs
- Vidéo projecteur ou Écran TV interactif
- Tableau blanc ou Paper-Board

Moyens techniques en formation <u>distancielle</u>

A l'aide d'un logiciel comme © Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant.

- Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com

Modalités d'évaluation

- Positionnement préalable oral ou écrit.
- Feuille de présence signée en demi-journée.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de stage à chaque apprenant
- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide de la certification NULL: https://www.francecompetences.fr/recherche/NULL

Public concerné

Salariés - Demandeur d'emploi - Reconversion professionnelle

Adaptation pédagogique et matérielle

Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à handicap@xxlformation.com



XXL Formation

34 rue Raymond Aron 76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – **Fax :** 02 35 12 25 56 N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

Mise à jour : 27/11/2023 - Durée de validité : du 01/01/2024 au 31/12/2024 3 / 3